

Je pourrais cependant lui rappeler que dans le même article, l'opposition se plaint de ne pas avoir eu suffisamment d'informations. Au contraire, on l'a si bien renseignée qu'elle s'est mise à redouter l'enquête.

LA POSITION DU MINISTRE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, je veux bien accorder au leader parlementaire le bénéfice du doute.

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Il peut s'en passer.

Mme Copps: Vous croyez peut-être qu'un cautionnement de un milliard de dollars est une vaste plaisanterie . . .

M. Mazankowski: C'est vous la vaste plaisanterie.

Mme Copps: . . . mais cela n'amuse pas les contribuables.

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

Mme Copps: Aujourd'hui, il a tenté de nous faire croire que la création d'une commission s'imposait parce que l'opposition n'aurait pas accepté une enquête parlementaire. Pourquoi le ministre nous a-t-il induit en erreur aujourd'hui?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, chaque fois que l'opposition officielle est aux abois, elle fait donner la meute. Je ne réponds pas à cela. Ce n'est pas vrai. C'est indigne de la députée. Voudrait-elle tenter de convaincre les députés de son parti de respecter la courtoisie élémentaire qui est de mise à la Chambre des communes?

* * *

LE COMMERCE

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES—LE DÉBAT PARLEMENTAIRE

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et porte sur les négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Le ministre doit savoir que la plupart des Canadiens comprennent qu'il est difficile de discuter en détail des négociations commerciales avant leur tenue. Cependant, il doit comprendre également qu'ils sont impatients de connaître la teneur de l'entente avant qu'elle ne soit conclue.

Le ministre peut-il nous donner l'assurance que le Parlement pourra débattre et approuver tout accord commercial avec les États-Unis avant sa signature par le Canada?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je suis disposé à aller encore plus loin. Il est évident que nous procéderons de cette manière puisque nous sommes tout aussi impatients de tenir un débat sur cette question à la Chambre des communes. C'est pourquoi nous avons renvoyé la question à un comité qui a voyagé dans

tout le pays. C'est pourquoi le premier ministre, dans la déclaration qu'il a faite à la Chambre l'autre jour, a dit que le Parlement en discuterait sous peu si possible, si les partis d'opposition n'y voyaient rien à redire. Nous venons de constater, dans l'affaire de la banque, que même lorsque les gouvernements souhaitent des débats et des renvois au comité, ce n'est pas possible si l'opposition fait de l'obstruction.

Nous tenons à débattre à la Chambre de la question du commerce et de nos relations avec les États-Unis.

* * *

LES BANQUES

LA COMMISSION D'ENQUÊTE—LA FOURNITURE DE RENSEIGNEMENTS

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, pour un gouvernement qui souhaitait un débat, il est étrange que nous n'ayions pas abordé le sujet de la semaine. Le vice-premier ministre peut-il nous assurer que tous les renseignements que jusqu'à présent le gouvernement a déclaré ne pas pouvoir fournir au comité, prétextant que c'était illégal, seront fournis au commissaire?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, pourquoi le député ne patiente-t-il pas jusqu'à ce que le juge Estey . . .

M. Gauthier: Nous ne vous faisons pas confiance, Erik.

M. Nielsen: Si le député ne me fait pas confiance, peut-être que . . .

Une voix: Personne n'a confiance en vous. Pas même votre mère, Erik.

M. Nielsen: Elle est décédée il y a bien des années de cela.

● (1500)

Il fera peut-être confiance au juge Estey qui mène l'enquête. Soyons patient et attendons de voir quelles seront ses exigences.

Je puis garantir à la Chambre que nous fournirons à ce juge tous les renseignements qu'il nous est possible de fournir, conformément à la position que nous avons soutenue dès le départ, et cela pour l'aider à mener cette enquête.

LES RENSEIGNEMENTS DONT DISPOSERA LA COMMISSION

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, est-ce qu'on mettra à la disposition du juge Estey, aux fins de son enquête, les renseignements complets que le ministre a eus, que l'inspecteur général des banques a eus, que ces trois personnages ont eus à leur disposition avant que ne soit prise la décision de renflouer la banque, et avant qu'on ne décide de fermer ces banques?